

Question n° 5 :

Quel socle commun de connaissances, de compétences, de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Après la lecture des questions posées par le thème n° 5, les participants au débat se sont unanimement étonnés de l'utilisation de l'expression « matières fondamentales ».

Depuis bien des années les enseignants de collège s'efforcent de faire comprendre à leurs élèves que toutes les disciplines sont utiles voire indispensables au développement de leur esprit critique et de leur culture et qu'aucune hiérarchie ne doit être établie entre elles puisqu'elles visent toutes la maîtrise des discours sous toutes ses formes.

Les professeurs de collège éprouvent une grande difficulté à travailler avec des classes très hétérogènes. Comment faire pour éviter l'ennui des élèves excellents, le découragement des plus faibles ? Certes la pédagogie différenciée n'est ignorée de personne, et sa théorie fort connue mais son application reste plus que problématique par manque de formation « pratique » des professeurs et à cause des effectifs trop chargés.

Le collège s'attache à « donner plus à ceux qui ont le moins » en offrant aux plus faibles, la possibilité de suivre des études dirigées, des heures de soutien et de la remédiation sous des formes variées. Force est de constater que ce sont souvent les mêmes élèves qui sont concernés, et que ce sont souvent ceux qui en avaient déjà bénéficié dans le primaire. N'est-ce donc pas là qu'il faudrait parler de socle commun ? Ne devrait-on pas demander au primaire de travailler sur un moins grand nombre de disciplines et de se recentrer sur les compétences de base « lire, écrire, compter » qui permettraient à tout enfant arrivant en 6^{ème}, d'être capable de suivre les cours dispensés au collège ?

Tous les enfants pourraient ainsi poursuivre ensemble jusque en 3^{ème} une formation commune leur permettant d'acquérir la culture générale nécessaire à tout citoyen qui devra quelle que soit sa profession être capable de comprendre une argumentation et d'argumenter. Le maintien au collège de tous les enfants de la 6^{ème} à la 3^{ème}, s'il est souhaitable, nécessitera cependant une « adaptation » de l'enseignement basé sur les compétences, sujet sur lequel les enseignants ont du mal à se mettre d'accord. Il est nécessaire de donner une unité et une cohérence à nos enseignements. Or les mêmes mots sont compris différemment d'une discipline à l'autre et même parfois dans une même discipline. Il y a donc nécessité de se concerter et de rendre obligatoire le travail en commun des professeurs.

La spécialisation pourrait n'arriver qu'après la classe de 3^{ème}, moment où l'enfant pourra choisir de poursuivre des études générales ou professionnelles, voire les deux par le biais de passerelles d'une voie à l'autre.

Question n° 15 :

Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Dans un premier temps les participants ont été unanimes à dire qu'ils travaillaient dans un établissement où l'on rencontre peu de difficultés concernant la discipline peut-être est-ce dû à la taille raisonnable de notre collège. Ils ont été interpellés par l'expression (faire face à la difficulté de certains parents) à éduquer leurs enfants. Conscients qu'ils doivent instruire, éduquer et former leurs élèves, ils considèrent qu'ils n'ont pas à se substituer aux parents. Ils estiment devoir poursuivre un travail d'éducation entrepris à la maison dès le plus jeune âge. Ils ne doivent pas apprendre aux parents à éduquer leurs enfants. Est-il prouvé d'ailleurs qu'ils soient meilleurs éducateurs que les parents eux-mêmes ?

Il est vrai cependant que les professeurs sont parfois les seuls adultes référents pour certains enfants. Ils doivent, donc s'attacher à montrer l'exemple et essayer de présenter un « modèle » ne serait ce que dans leur comportement : dire « bonjour », « merci », « pardon », être ponctuel, avoir une tenue vestimentaire correcte, s'exprimer convenablement, être juste dans son évaluation et dans ses sanctions, semblent être des comportements indispensables chez un professeur digne de ce nom. Outre leur comportement personnel, les professeurs doivent avoir de la part de leurs élèves des exigences du

même type et mettre en place une cohérence au sein de l'équipe éducative. Cette cohérence doit être perceptible par les élèves et avoir pour support, le règlement intérieur. Le CPE a un rôle important de médiateur entre les adultes et les élèves.

Cet esprit d'équipe doit s'étendre à l'ensemble des adultes travaillant dans le collège et chacun doit se sentir investi de la mission qui consiste à exiger le respect de tous à l'égard de tous.

Quand les difficultés surviennent, que l'on ne se sent pas respecté, quelle qu'en soit la raison, on doit pouvoir se confier à ses collègues et attendre de leur part un minimum de soutien et de réconfort. Ceci, bien qu'étant plus fréquent chez les enseignants en début de carrière, peut concerner n'importe quel adulte quel que soit son âge, sa situation, son métier.

Question 22 :

Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Bien qu'il paraisse à tous nécessaire de maintenir un haut niveau d'exigence dans la discipline de recrutement, il est tout aussi évident que la formation proposée à l'IUFM paraît trop théorique aux jeunes formés qui souhaiteraient être davantage « sur le terrain » dès leur seconde année d'IUFM. Ils éprouvent de grandes difficultés à mettre en pratique ce qu'ils ont appris en théorie et ont parfois l'impression d'une déconnexion, d'un décalage, d'un abîme entre les cours de l'IUFM et la pratique devant leurs premières classes.

Une entrée progressive dans le métier serait peut-être souhaitable « augmentation progressive au fil des premières années, du nombre de cours devant les élèves ». Elle éviterait le « choc » trop brutal de la 1^{ère} année en tant que titulaire devant accomplir tout à coup les mêmes tâches qu'un professeur plus expérimenté. Un emploi du temps allégé permettrait la poursuite de quelques cours à l'IUFM et la présence aux cours de collègues volontaires.

Il a été déploré que des stagiaires occupent des postes vacants et ne sont pas forcément nommés là où ils auraient un bon tuteur « ou au moins un tuteur volontaire ». On regrette également que les professeurs débutants soient souvent nommés dans des zones sensibles. Si cela est formateur ce n'en est pas moins rebutant voire décourageant ou déprimant.

La formation initiale doit se poursuivre par une formation continue privilégiant les stages concernant la pratique de la discipline. Les participants ont émis l'idée qu'il fallait que les formateurs et les inspecteurs gardent au moins une classe de façon à être des gens proches du « terrain ». Ils ont souhaité que l'on facilite « par des remplacements » par exemple, l'accès à des stages répondant aux attentes des enseignants, c'est-à-dire présentant des activités applicables dès le retour en classe, riches en idées innovantes.